

# Séance n°3 / DISCERNER

## 1. Introduction [5'] :

- Ice breaker (facultatif)
- Rappeler la méthodologie et là où nous en sommes du parcours

## 2. Enseignement DSE (Doctrin Social de l'Église) [10']

- Rappeler sommairement les principes fondamentaux de la DSE
- Développer le grand principe clé pour ce cycle

### EXPOSÉ DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

D'un rapport blessé à la Création (Terre dominée / Terre divinisée) à une attitude d'accueil de la Terre comme don :

- **Bien commun** : l'environnement fait partie des biens communs, son respect et son accroissement sont l'affaire de tous
- **Solidarité universelle** : garantir que les biens de la création soient destinés au développement de tout l'homme et de l'humanité toute entière

Ai-je conscience que j'ai la possibilité et le devoir, par ma consommation, mon travail et mon engagement politique, d'œuvrer à construire un monde plus juste dans l'accès aux ressources ?

## ENSEIGNEMENT

Si l'encyclique *Laudato si'* du pape François est reconnue pour avoir provoqué un éveil des consciences sur les enjeux écologiques, il est important de comprendre qu'elle n'est pas en rupture par rapport aux textes précédents de l'Église mais s'inscrit bien dans leur droite lignée. Les papes Paul VI, Jean XXIII, Jean-Paul II et Benoît XVI ont largement contribué à alerter sur les enjeux écologiques. L'intérêt de l'encyclique *Laudato si'* est d'avoir mis en cohérence ce qui avait été dit jusque-là de manière éparse.

Analyse de la crise dans le rapport entre l'homme et l'environnement

La DSE réaffirme la conception juste de la relation de l'homme à l'environnement, en mettant en garde contre deux égarements contraires : réduire de manière utilitariste la nature à un simple objet de manipulation et d'exploitation d'une part, et absolutiser la nature et la faire prévaloir sur la personne humaine au plan de la dignité. Lorsque l'homme exploite la nature, « au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et, ainsi, finit par provoquer la révolte de la nature, plus tyrannisée que gouvernée par lui » (Jean-Paul II, Encyclique *Centesimus annus*, 37 (1991)). Au contraire, lorsqu'il divinise la nature ou la terre, il « se propose d'éliminer la différence ontologique [...] entre l'homme et les autres êtres vivants. On en

vient ainsi à éliminer la responsabilité supérieure de l'homme en faveur d'une considération égalitariste de la "dignité" de tous les êtres vivants. » En réfutant le concept de création, « l'être humain en est ainsi venu à se considérer comme étranger au milieu environnemental dans lequel il vit » (Jean-Paul II, Discours aux participants à un Congrès sur environnement et santé (1997)).

En créant l'homme à son image, Dieu a voulu faire de l'homme son « collaborateur dans l'œuvre de la création » (Centesimus Annus, 37). Cela ne lui donne donc ni un droit d'exploitation sur les autres créatures, ni un droit d'ignorance et d'autonomie vis-à-vis d'elles, mais au contraire une grande responsabilité : « plus grandit le pouvoir de l'homme plus s'élargit le champ de ses responsabilités, personnelles et communautaires. On voit par là que le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs semblables : il leur en fait au contraire un devoir plus pressant » (Paul VI, *Gaudium et Spes* (1965), 34).

Ainsi, pour Jean-Paul II, il y a un véritable enjeu de conversion à ne plus considérer les éléments naturels comme des possessions soumises à notre volonté, ce qui reviendrait à se substituer à Dieu, mais à être dans « l'émerveillement pour l'être et pour la splendeur qui permet de percevoir dans les choses visibles le message de Dieu invisible qui les a créées » (Centesimus Annus, 37).

Cette responsabilité vis-à-vis de la création a des incidences sociales et politiques qui renvoient directement à deux principes fondateurs de la DSE : la notion de bien commun, et la solidarité universelle.

L'environnement, un bien collectif dont chacun a la responsabilité

L'un des principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église est la notion de bien commun, défini de la manière suivante par *Gaudium et Spes* (69) : « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice inséparable de la charité. »

L'environnement fait partie de nos biens communs. Par conséquent, son respect et son accroissement sont l'affaire de tous. La protection de l'environnement constitue un défi pour l'humanité tout entière : il s'agit du devoir, commun et universel, de respecter un bien collectif, destiné à tous, en empêchant que l'on puisse « impunément faire usage des diverses catégories d'êtres, vivants ou inanimés – animaux, plantes, éléments naturels – comme on le veut, en fonction de ses propres besoins économiques » (*Sollicitudo rei socialis*, 34).

La solidarité universelle dans l'accès aux biens de la création

Un autre principe central de la doctrine sociale de l'Église est celui de la solidarité universelle, qui décrit l'interdépendance croissante entre les hommes, c'est-à-dire leur tendance à la « multiplication progressive des relations dans la vie commune » et à « l'association en vue d'atteindre des objectifs qui dépassent les capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus » (Jean XXIII, Encyclique *Mater et magistra* (1961)).

Devant l'intensification des relations internationales et l'aggravation des situations d'inégalités d'accès aux ressources entre les peuples qui en découle, notre devoir de solidarité universelle nous appelle à agir. « Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de cœur, les graves dérèglements » (Pie XI, Encyclique *Quadragesimo anno* (1931), 64).

À l'échelle locale comme à l'échelle mondiale, nous sommes appelés à garantir que les biens de la création demeurent destinés au développement de tous les hommes et de l'humanité toute entière. Cette nécessaire interdépendance s'illustre particulièrement bien à travers la question du devenir de la région amazonienne, « l'un des espaces naturels les plus appréciés dans le monde pour sa diversité biologique, ce qui le rend vital pour l'équilibre environnemental de toute la planète » (Jean-Paul II, *Ecclesia in America* (1999), 25).

Cette exigence de justice sociale s'applique non seulement à l'échelle planétaire mais également envers les générations futures : « Héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous

avons des obligations envers tous, et nous ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous le cercle de la famille humaine. La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir » (Paul VI, Encyclique *Populorum progressio* (1967), 17). Ainsi, les évêques de Nouvelle-Zélande se sont demandés ce que le commandement « tu ne tueras pas » signifie quand « 20 % de la population mondiale consomment les ressources de telle manière qu'ils volent aux nations pauvres, et aux futures générations, ce dont elles ont besoin pour survivre » (LS 95).

Concrètement, il s'agit avant tout d'un changement d'attitude du cœur, envers la création et envers nos frères humains : s'émerveiller devant la beauté de la création dont nous sommes le sommet, prendre conscience de la responsabilité universelle (à l'échelle mondiale et vis-à-vis des générations futures). Cette responsabilité est renforcée par notre statut de privilégié : ai-je conscience que j'ai la possibilité et le devoir, par ma consommation, mon travail et mon engagement politique, d'œuvrer à construire un monde plus juste dans l'accès aux ressources ?

## Lectures

- *Gaudium et Spes*, § 34 (Concile Vatican II, 1965)
- *Centesimus annus*, § 37 (Jean-Paul II, 1991)

### **Gaudium et Spes 34. La valeur de l'activité humaine**

*1. Pour les croyants, une chose est certaine : considérée en elle-même, l'activité humaine, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes, tout au long des siècles, s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu. L'homme, créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice et, en reconnaissant Dieu comme Créateur de toutes choses, de lui référer son être ainsi que l'univers : en sorte que, tout étant soumis à l'homme, le nom même de Dieu soit glorifié par toute la terre.*

*2. Cet enseignement vaut aussi pour les activités les plus quotidiennes. Car ces hommes et ces femmes qui, tout en gagnant leur vie et celle de leur famille, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur, un service de leurs frères, un apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire.*

*3. Loin d'opposer les conquêtes du génie et du courage de l'homme à la puissance de Dieu et de considérer la créature raisonnable comme une sorte de rivale du Créateur, les chrétiens sont au contraire bien persuadés que les victoires du genre humain sont un signe de la grandeur divine et une conséquence de son dessein ineffable. Mais plus grandit le pouvoir de l'homme plus s'élargit le champ de ses responsabilités, personnelles et communautaires. On voit par là que le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs semblables : il leur en fait au contraire un devoir plus pressant.*

### **Centesimus Annus 37**

*37. À côté du problème de la consommation, la question de l'écologie, qui lui est étroitement connexe, inspire autant d'inquiétude. L'homme, saisi par le désir d'avoir et de jouir plus que par celui d'être et de croître, consomme d'une manière excessive et désordonnée les ressources de la terre et sa vie même. À l'origine de la destruction insensée du milieu naturel, il y a une erreur anthropologique, malheureusement répandue à notre époque. L'homme, qui découvre sa capacité de transformer et en un sens de créer le monde par son travail, oublie que cela s'accomplit toujours à partir du premier don originel des choses fait par Dieu. Il croit pouvoir disposer arbitrairement de la terre, en la soumettant sans mesure à sa volonté, comme si elle n'avait pas une forme et une destination antérieures que Dieu lui a données, que l'homme peut développer mais qu'il ne doit pas*

*trahir. Au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et, ainsi, finit par provoquer la révolte de la nature, plus tyrannisée que gouvernée par lui. En cela, on remarque avant tout la pauvreté ou la mesquinerie du regard de l'homme, plus animé par le désir de posséder les choses que de les considérer par rapport à la vérité, et qui ne prend pas l'attitude désintéressée, faite de gratuité et de sens esthétique, suscitée par l'émerveillement pour l'être et pour la splendeur qui permet de percevoir dans les choses visibles le message de Dieu invisible qui les a créées. Dans ce domaine, l'humanité d'aujourd'hui doit avoir conscience de ses devoirs et de ses responsabilités envers les générations à venir.*

### **3. Échange en petits groupes [45']**

- Partager sur les textes médités avant la séance ;
- S'efforcer de repérer les tensions spirituelles éprouvées personnellement.

### **4. Enseignement de l'aumônier [45']**

- Manifester comment la parole de Dieu rejoint directement les thématiques abordées ;
- La parole de Dieu aide à diagnostiquer les « pathologies spirituelles » caractéristiques du cycle ;
- La parole de Dieu est une puissance de guérison et une ressource pour l'action ;

Pour tout cela : on peut s'appuyer sur le livre *Le Christ vert*, en particulier les ch. 1 à 3 et le ch. 4.

### **5. Prière [20']**

- Prier en soulignant le travail spirituel qui se joue dans cette séance n°3 : présenter à Dieu les blessures et les péchés identifiés individuellement et collectivement, accueillir les appels et la force de l'Esprit Saint, s'ouvrir à la vision du Royaume en croissance ;
- Prendre un vrai temps silencieux pour laisser Dieu parler et agir.